

# Policier municipal (h/f)

Offre n° O059230701110616

Publiée le 01/10/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE DE SAINT-SAULVE

**Lieu de travail :** - 146 rue Jean Jaurès, Saint-Saulve (Nord)

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Prévention et sécurité publique > Police municipale

**Grade(s) recherché(s) :** Gardien brigadier

**Métier(s) :** [Policier ou policière municipal](#)

**Ouvert aux contractuels :** Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

**Temps de travail :** Temps complet

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Descriptif de l'emploi :**

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

**Missions / conditions d'exercice :**

Mission 1 : Au sein d'une brigade, Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publiques

- Appliquer les consignes données par le chef de service
- Veiller au respect de la doctrine de la police Municipale de la Ville
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du Maire sur son territoire d'intervention
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Identifier les sites et structures qui nécessitent une surveillance
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et du maintien de l'ordre public
- Assurer, auprès des enfants et en milieu scolaire, des campagnes de prévention
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
- Analyser, gérer des situations

Mission 2 : Recherche et relevé des infractions

- Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- Relever les identités et les infractions
- Qualifier et faire cesser les infractions
- Intervenir en flagrant délit et conduire le contrevenant devant un officier de police judiciaire
- Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction
- Recueillir et diffuser le signalement de personnes recherchées
- Rendre compte des crimes, délits ou contraventions
- Effectuer les missions " opération tranquillité vacances "
- Transmettre des procès-verbaux

#### Mission 3 : Rédaction et transmission d'écrits professionnels

- Veille à une rédaction des mains courantes permettant l'exploitation des informations consignées
- Établi et rédige des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention ou d'intervention et de façon générale tout écrit administratif ou judiciaire de leur compétence
- Tiens des registres de suivi d'affaires
- Rédige les procédures, les documents et actes administratifs courants

#### Mission 4 : Assurer une mission de police de proximité : Accueil et relation avec les publics

- Assure une présence visible, préventive et dissuasive sur la voie publique
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles
- assure des missions d'ilotage : patrouilles pédestres, ou en 2 roues motorisées ou non
- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
- Écouter, accompagner une personne en difficulté
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence
- Dialoguer avec des populations spécifiques (gens du voyage, communautés, SDF, mineurs...)
- Orienter les personnes vers les services compétents
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population et des partenaires (commerçants, gardiens, d'immeubles, ....)

#### Mission 5 : Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale

- Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sureté des locaux, des agents du service et du public accueilli
- Utiliser des moyens de transmission radio
- Appliquer des règles d'hygiène et de sécurité des locaux professionnels
- Veiller au maintien du bon fonctionnement et à la conformité des moyens et des matériels (radiocommunication, véhicules, ...)

#### Mission 6 : Participation aux formations nécessaires à l'accomplissement de la mission

- formations liées au maniement des armes
- Formations liées aux gestes techniques professionnels d'intervention
- formations continues

#### **Profils recherchés :**

##### SAVOIR

- Pouvoirs de police ou du maire et compétences spécifiques des autres services de la collectivité et des

administrations partenaires

- Acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention
- Pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales
- Textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Techniques d'intervention, de neutralisation, de commandement
- Méthodes et principes de surveillance des lieux sensibles
- Modalités d'intervention avec les populations à risque et/ou en situation difficile
- Procédures administratives
- Procédures d'astreinte et de permanence
- Règlements de fonctionnement et de sécurité d'un poste de police municipale
- Rôle et attributions du planton
- Fonctionnement et règles de conformité des moyens et matériels
- Règles relatives aux ERP
- Droits fondamentaux des personnes

SAVOIR FAIRE

- Capacité d'analyse, esprit d'initiatives et de synthèse
- Rapporter, animer, communiquer
- Bonne aptitude physique

SAVOIR ETRE

- Organisation, rigueur
- Discrétion et sens de la confidentialité
- Evaluation, contrôle, qualité
- Disponible
- Sens du service public et des relations avec le public
- Ecoute et relationnel
- Diplomate
- Grande capacité de discernement

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0327148400

**Informations complémentaires :**

Candidature à adresser à Monsieur le Maire  
146 rue Jean Jaurès  
59880 SAINT-SAULVE

**Adresse de l'employeur :** MAIRIE DE SAINT-SAULVE

>- 146 rue Jean Jaurès  
59880 SAINT-SAULVE

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.